



Achat terrain compromis de vente

Par nico, le **26/09/2009** à **11:41**

Bonjour,
ma femme et moi avons voulu acheter un terrain
on a signer un compromis de vente et environ 1 mois après on a appris par une personne
qu'un agriculteur louait les terres alors on a appelé le notaire pour savoir
on a voulu renoncé pour vice caché et le notaire était d'accord mais entre temps le notaire et
le propriétaire on fait signer l'agriculteur

aurions nous du savoir desuite qu'il y avait un agriculteur
le notaire a t il bien fait son travail

merci